

L'Observatoire du handicap est lancé



L'Observatoire du handicap a été installé par Eric Ciotti, en présence d'élus et de responsables d'associations.

(Photo DR)

Un observatoire du handicap vient d'être porté sur les fonts baptismaux par le conseil général des Alpes-Maritimes. Sa mission : dresser un état des lieux, identifier les carences et fixer des objectifs. « Dans le département, 10 % de la population est concernée par le handicap. Nous souhaitons progresser afin que ces personnes bénéficient des conditions de vie les plus faciles. L'observatoire sera une instance de dialogue qui réunira 34 associations, des représentants de l'État, du conseil général et de l'Agence régionale de santé », a expliqué Eric Ciotti, président du conseil général.

Du chemin à parcourir

« Nous consacrons près de 100 millions d'euros dont 23 millions à la prestation de compensation du handicap », a souligné Eric Ciotti. Un motif de satisfaction : la progression du nombre d'enfants handicapés scolarisés. « Nous nous sommes associés à l'effort de l'État, en

recrutant 35 auxiliaires de vie scolaire. Ils interviennent ainsi en cas d'absence, afin d'assurer une continuité aux élèves dans leur scolarité ». Mais il reste encore du chemin à parcourir, en matière d'accessibilité, de logement...

« La création d'une commission information communication au sein de l'observatoire est une excellente idée, a commenté Denis Taccini, directeur de l'Association des paralysés de France. Il faut sensibiliser le grand public, afin qu'il tolère et intègre davantage les personnes en situation de handicap. »

Il espère que cette nouvelle structure permettra de donner un coup d'accélérateur à quelques dossiers prioritaires : « l'extension du transport à la demande à tout le département, la progression de logements adaptés aux personnes handicapées motrices. À l'heure actuelle, 50 sont en attente de logement ».

Le nouvel observatoire évaluera ces besoins.

Il démarrera ses travaux le mois prochain.

S. C.